



## Sommaire

Qui veut gagner 383.000 € ? .....	1
Demandez le catalogue des prestations ASC 2018 ! .....	2
Des commissions commissionnées... et commotionnées.....	2

Suite aux dernières élections, vous avez subi le déchirement entre les organisations syndicales majoritaires sur la constitution d'un bureau pour notre CE, avec en point d'orgue l'arrêt des prestations ASC en début d'année. Le vote du budget ASC n'a pas été plus simple, aucune majorité ne se dégageant pour le vote de ce budget. La CFE-CGC a donc pris ses responsabilités et a proposé à l'ensemble des élus du CE la mise en place de notre programme, le « Tableau Magique » : <https://www.lemeilleurdesce.com/>

Cette proposition a révélé au grand jour la réelle position d'organisations syndicales, notamment CFDT et FO, qui clament dans leur programme vouloir décloisonner les prestations ASC. Nous leur avons donné là l'occasion de mettre en œuvre pour de bon cette promesse de campagne ; or ils ne l'ont pas saisie. Bien au contraire, notre proposition a créé un vrai électrochoc, l'ensemble des organisations syndicales CGT, CFDT, SUD et FO se ralliant sur une position commune pour faire obstacle à la proposition de la CFE-CGC.

Se pose aujourd'hui une question : comme nous vous l'expliquons, la « machine à frustrer » des prestations ASC du CE DOSO fonctionne à plein régime : prestations complexes, règles à rallonge, procédure de commande sur le site web rebutante, salariés du CE injoignables... Résultat des courses : 20% des salariés de la DOSO ne demandent aucune prestation. En conséquence, **le CE dispose de 3 millions d'euros** de trésor de guerre. **Avec l'arrivée du CSE** (Comité Social et Economique, nouvelle organisation des CE suite à la loi Macron), **l'année prochaine que va faire le CE DOSO de ce magot ?**

Vous allez donc voir fleurir dans l'année qui vient des prestations croissantes, en quantité et/ou en montant, mais sans la possibilité de choisir celles qui vous intéressent réellement. Premier exemple, la billetterie cinéma, qui voit son plafond du nombre de places augmenter. Vous vouliez faire plus de sport au lieu d'aller davantage au cinéma ? C'est raté pour vous !

## Qui veut gagner 383.000 € ?

✓ information

### 383.000€ difficiles à gérer... et à digérer !

- ◆ Pour la DOSO la présentation du bilan restauration vient d'être faite. L'entreprise ne communique plus d'informations sur le périmètre qui nous intéresse mais se contente de les disséminer dans un bilan national. Il ressort de ce bilan un excédent de 6,5 millions d'euros (environ).
- ◆ La part revenant au CE DOSO est de 383.000 € (environ). Pour récupérer cet argent, la CFE-CGC a demandé de mettre au vote une résolution demandant à l'entreprise de reverser cette somme pour les prestations ASC du CE DOSO. A l'unanimité les organisations CGT, CFDT, SUD et FO ont refusé de faire mettre au vote cette résolution.

### La CFE-CGC n'y va pas avec le dos de la cuillère !

La CFE-CGC a donc fait la déclaration qui suit :

« Les années se suivent et hélas se ressemblent. Le bilan restauration 2017 qui nous est présenté ce jour n'est pas basé sur le périmètre du CE DOSO, comme le définit le chapitre 4 de l'accord portant sur la contribution patronale aux ASC et leur transfert de gestion vers les comités d'établissements, mais sur le périmètre national. De plus, avoir un bilan 2017 en milieu d'année 2018 n'est pas acceptable et permet difficilement de pouvoir influencer sur la politique de restauration pour l'année en cours.

Nous regrettons amèrement de ne pas avoir de focus, ni sur les salariés, ni sur les restaurants de notre périmètre. Les informations étant disséminées sur l'ensemble des 137 pages de ce bilan. Il est anormal que nous n'ayons aucune vision propre à notre périmètre.

Le principal élément qui ressort de ce bilan est un excédent de gestion de 6.503.000 € au niveau national. Les élus CFE-CGC du CE DOSO rappellent à la Direction que chaque Comité d'Etablissement est destinataire exclusif de la totalité de sa

quote-part de la contribution patronale aux activités sociales et culturelles et que la restauration est considérée comme une activité sociale et culturelle.

En conséquence, les élus CFE-CGC du CE DOSO demandent le remboursement de leur quote-part du budget restauration 2017 non consommé calculé au prorata des effectifs de l'établissement CE DOSO, soit la somme de 383.159 €. »

### Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC demandera de mettre au vote la résolution au CE de septembre. Ce qui permettra à chaque organisation syndicale de se positionner.

La CFE-CGC prend ses responsabilités, elle considère que les 383.000 € seront mieux dans les poches des salariés (à qui ils reviennent de droit) que dans les poches de l'entreprise (et des actionnaires). Alimentaire, mon cher Watson, direz-vous ? Pour la CFE-CGC, oui ! Mais pour les autres organisations syndicales ? L'avenir nous le dira...

## Demandez le catalogue des prestations ASC 2018 !

✓ vote des élus

### Deux décisions votées, faute de mieux...

- ◆ C'est la litanie des décisions CE. Elles viennent s'ajouter au catalogue des décisions ASC, qui tient (quand-même !) en une soixantaine de pages...
- ◆ **Aide aux études 2018** : nous reprenons le dispositif de l'année passée, et nous recommençons ! Une prestation utile certes, mais hélas calée sur l'incontournable QF.
- ◆ **Billetterie cinéma** : c'est une extension de la décision antérieure. Le nombre de billets de cinéma accordés passe à 25 par an (plus 5 places par enfant ayant-droit).

### Analyse de la CFE-CGC

Les décisions sont adoptées avec les voix de la CFE-CGC. Pour l'aide aux études, la CFE-CGC est opposée au QF, dispositif à la fois archaïque et injuste mais en votant pour, vos représentants CFE-CGC ont pris en compte, faute de mieux, le coût des études des enfants des salariés. Chacun sait qu'il représente une lourde charge financière. L'extension du nombre de places de cinéma constitue un plus pour les cinéphiles (mais pas pour les autres), dont acte.

## Des commissions commissionnées... et commotionnées

✓ informations, pour consultations ultérieures

### Un CE, bien sous tous rapports ?

- ◆ « Bilan annuel 2017 Alternance - stages », « Bilan annuel 2017 Temps partiel », « Orientations formation 2019 », « Rapport emploi 2017 des personnes en situation de handicap » : les bilans tombent comme à Gravelotte ! Et ce sont des bilans touffus, bourrés de chiffres, pour lesquels les commissions du CE sont logiquement saisies afin d'investiguer les données.
- ◆ Pourtant, certains « camarades » bombardent la Direction avec des questions qui auraient davantage leur place dans les commissions. Ils ont préparé leurs dossiers, c'est bien, mais est-ce le bon endroit ?

### Analyse de la CFE-CGC

Pour la CFE-CGC, c'est dans les commissions que les bilans doivent être étudiés dans le détail. Sinon, quelle est l'utilité de celles-ci, du travail des membres de ces commissions et des heures qui leur sont octroyées ? Cela n'empêche nullement de poser quelques questions en séance du CE, mais de là à y passer toute une après-midi, il y a un pas que nous ne franchissons pas !

Vos représentants  
CFE-CGC Orange

### Vos représentants au CE DOSO

- Maria Pilar Brito Martinez
- Jérôme Wartel
- Jean-Philippe Watrin
- Jean-Jacques Marchi

Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :  
<https://www.cfecgc-orange.org/do-sud-ouest/>



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

